

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	4 <sup>ème</sup>
Nom de site	2_CRILLON_75004	Numéro	75104_009_01
Adresse du site	2, rue Crillon	Hauteur	R + 7 (20,25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (70°, 240° et 335°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/05/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	16/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/05/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 100°, 250° et 340°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse entre 3 m et 5 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (23,26 m)
Estimation	3G/4G/5G : 100° <5V/m ; 250° <4V/m ; 340° <5V/m 5G : 100° <2V/m ; 250° <2V/m ; 340° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	23,40 m azimut 100° ; 24,90 m azimuts 250° et 340° pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



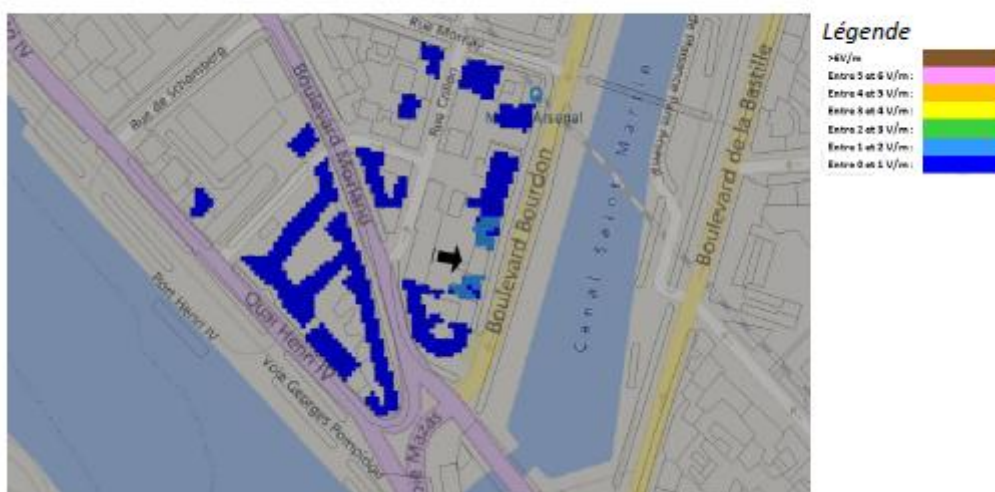
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 100°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

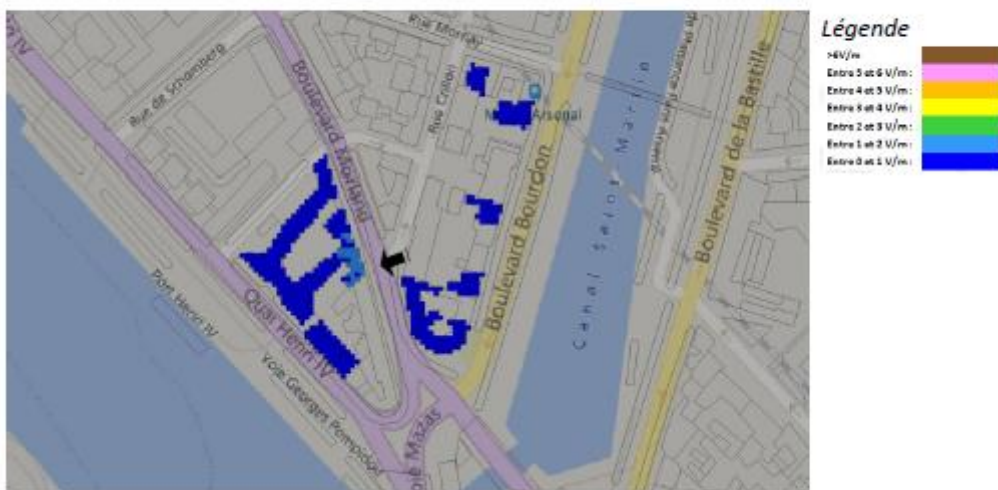
### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.





Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 100°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

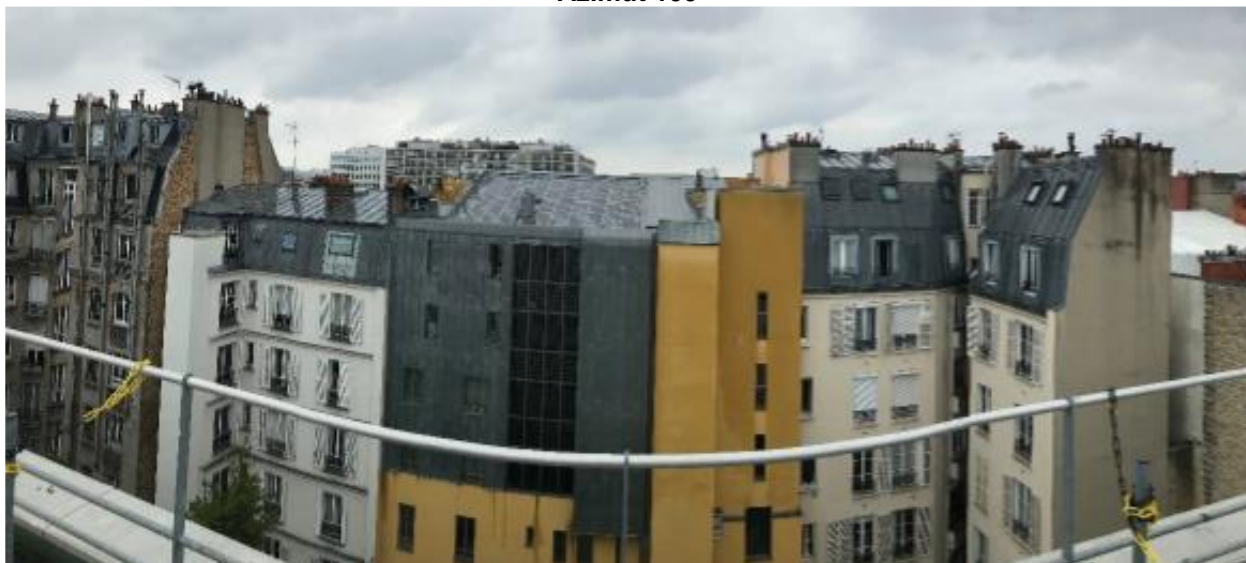


Etat du projet :



## Vue des Azimuts

Azimet 100°



Azimet 250°



Azimet 340°

